



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 37-26

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 7

Absent : 1

Absents excusés : 3

Absents excusés représentés : 3

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation du Conseil : 1^{er} juillet 2026

Présents : Éric AUTHIÉ, Pierre-Antoine CLANET, Sébastien MOUNIÉ, Stéphanie SAINT LÉGER, Denis SALLES, Marion FIANCETTE, Pascale SOQUET

Absents excusés : Geneviève ALBOUY, pouvoir donné à Sébastien MOUNIÉ, Julie SALLES, pouvoir donné à Denis SALLES, Lionel VERGNENÈGRE, pouvoir donné à Marion FIANCETTE,

Absent : Olivier LAFITTE

Secrétaire de séance : Pierre-Antoine CLANET

Objet : Modification de la tarification de la billetterie du château et musée de Montségur

Monsieur le maire fait savoir que les âges de tarification actuels ne sont pas harmonisés avec ceux du Point d'accueil jeunes (camping) la gratuité étant à 6 ans, ni avec l'âge élémentaire des scolaires. Il propose d'acter la gratuité à tous les enfants de moins de 6 ans.

Après en avoir échangé et délibéré le Conseil municipal,

DECIDE

La gratuité de la billetterie pour les enfants de moins de 6 ans pour l'ensemble du site Montségur, musée et château.

La délibération entre en vigueur le 7 juillet 2026.

Fait à Montségur, le lundi 6 juillet 2026,

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré à Montségur les jour, mois, an, susdits.

Le Maire,
Sébastien MOUNIÉ

